

Évolution du marché du travail dans les MRC

Bulletin

FLASH

Décembre 2016

Introduction

Depuis 2005, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) produit et diffuse le Bulletin Flash consacré au marché du travail d'après les plus récentes données disponibles à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Comme dans les éditions précédentes, ce bulletin présente l'évolution du marché du travail sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que leur revenu d'emploi médian (voir le [glossaire](#)). Ces indicateurs ont été développés par l'ISQ à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Les résultats de 2015 analysés dans cette édition du Bulletin Flash ne sont pas définitifs et feront l'objet d'une révision en 2017. Les résultats de 2013 et 2014 ont été révisés et peuvent donc différer de ceux présentés dans les éditions précédentes. Rappelons que dans l'édition parue en avril 2016 les résultats découlaient d'une révision complète des séries de données tenant compte des améliorations apportées par l'ISQ aux méthodes de calcul afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications méthodologiques, le lecteur est invité à se référer à l'encadré de la [page 7](#) de ce bulletin.

Ce bulletin vise à donner un aperçu de la situation du marché du travail dans les 104 municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. L'analyse mesurera les disparités observées entre les MRC selon les trois indicateurs et fera également ressortir les inégalités entre les hommes et les femmes. Des cartes thématiques et des tableaux statistiques présentés à la fin du bulletin fournissent des données détaillées tout en offrant une vue d'ensemble. En outre, des tableaux de données ventilées par MRC peuvent être consultés sur le [site de l'ISQ](#).

Évolution du nombre de travailleurs

Dans l'ensemble du Québec, selon les données provisoires de 2015, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 3 331 883, ce qui représente une croissance de 1,1 % (+ 34 652) par rapport à 2014. En croissance constante depuis 2009, à l'exception de 2014 où il est demeuré stable, le nombre de personnes qui travaillaient comme salariés ou travailleurs autonomes au Québec s'est accru de 4,6 % au cours des six dernières années.

La périphérie de Montréal maintient sa progression

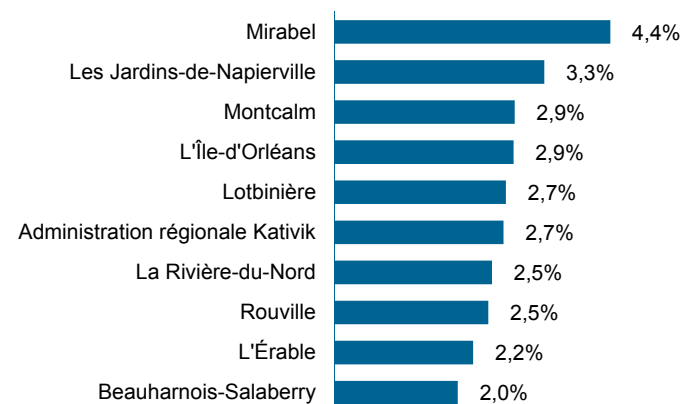
À l'échelle des 104 MRC, le nombre de travailleurs évolue de façon variable en 2015, mais dans la majorité des territoires supralocaux l'évolution est positive. Le nombre de travailleurs s'est accru dans 81 MRC, tandis que dans les 23 autres, la situation tend à se détériorer ou à stagner. Parmi les MRC qui

profitent de fortes croissances, Mirabel continue de se démarquer avec une hausse de 4,4 % (figure 1); la croissance dans ce territoire des Laurentides est ininterrompue depuis 2002. D'autres MRC réalisent de bonnes performances, en particulier celles qui sont situées en périphérie de Montréal, comme Les Jardins-de-Napierville et Rouville en Montérégie, Montcalm dans Lanaudière et La Rivière-du-Nord dans les Laurentides. Certaines MRC situées dans des régions éloignées connaissent également une forte progression du nombre de travailleurs; c'est le cas, entre autres, de l'Administration régionale Kativik, dans la région du Nord-du-Québec, qui bénéficie des développements de l'industrie minière¹. Mentionnons également la MRC de Bonaventure, dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dont le taux de croissance dépasse celui de l'ensemble du Québec, et ce, après avoir encaissé deux années consécutives de recul.

En 2015, le marché de l'emploi s'est amélioré dans toutes les MRC des régions de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière, de la Montérégie et du Centre-du-Québec. La progression du nombre de travailleurs à Montréal et à Laval suit un rythme qui dépasse légèrement celui de l'ensemble du Québec ([tableau 5](#)).

Figure 1

Les dix MRC ayant la plus forte croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, 2014-2015



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. Voir Louis MADORE et Geneviève CARON (2016), « Mines », *Bulletin statistique régional, édition 2016, Nord-du-Québec*, Institut de la statistique du Québec.

Recul dans plusieurs MRC de la Côte-Nord

En contrepartie, dans 20 MRC, le nombre de travailleurs se replie en 2015, en particulier dans les MRC de la région nord-côtière, telles que Caniapiscou (– 2,6 %), Sept-Rivières (– 2,4 %) et Minganie (– 1,9 %). Dans le cas de Caniapiscou, le ralentissement de l'activité de l'industrie minière explique, dans une large part, la détérioration du marché de l'emploi. Il s'agit, pour ce territoire, d'une quatrième baisse annuelle consécutive du nombre de travailleurs, et la cadence du déclin tend à s'accroître.

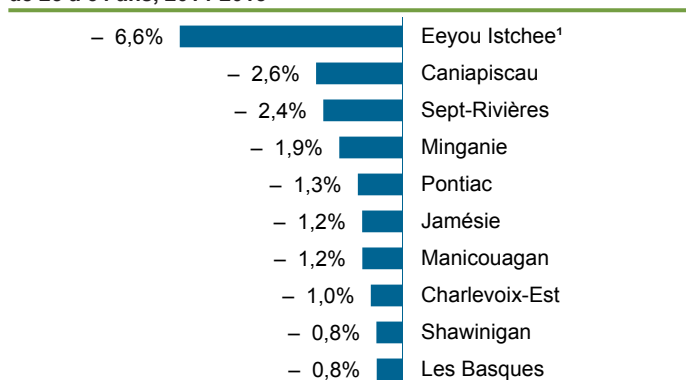
Mais Caniapiscou n'est pas le seul territoire supralocal de la Côte-Nord en difficulté; des dix MRC qui affichent la plus forte baisse du nombre de travailleurs, quatre font partie de la Côte-Nord (figure 2). Outre Caniapiscou, les MRC de Sept-Rivières, de Minganie et de Manicouagan subissent des pertes quant au nombre de travailleurs en 2015. La situation dans Manicouagan est particulièrement critique : entre 2004 et 2015, le nombre de travailleurs dans cette MRC n'a cessé de décroître, passant de 14 013 à 12 045, ce qui représente un recul de 14,0 % en 11 ans.

La situation se détériore également dans plusieurs MRC d'autres régions éloignées des grands centres. Dans le Bas-Saint-Laurent, le déclin est observable dans les MRC des Basques, de La Mitis et de La Matanie. Dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les MRC de La Côte-de-Gaspé et de La Haute-Gaspésie voient elles aussi leur nombre de travailleurs régresser. Des pertes importantes sont également enregistrées dans le Nord-du-Québec et en Mauricie. Dans la région mauricienne, la situation évolue de façon variable entre les territoires supralocaux; la diminution constatée dans Shawinigan contraste avec la progression que connaissent Trois-Rivières et Les Chenaux. Ailleurs, les MRC de Pontiac dans l'Outaouais et de Charlevoix-Est dans la Capitale-Nationale figurent au tableau des territoires les moins performants. Notons que ces deux dernières MRC sont touchées depuis plusieurs années par un déclin démographique.

Dans les MRC, les fluctuations de l'emploi affectent les hommes et les femmes

À l'échelle du Québec, la croissance de l'emploi en 2015 profite tant aux femmes qu'aux hommes. En regard de 2014, le nombre

Figure 2
Les dix MRC affichant la plus forte baisse du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, 2014-2015



1. Nouveau toponyme officiel à venir

Note : Le taux de couverture fiscale est inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

de travailleuses a augmenté de 1,2 %, une hausse plus forte que chez les hommes (0,9 %) et légèrement plus élevée que dans l'ensemble de la population (1,1 %). La part des femmes dans le marché du travail, qui s'établit 48,7 % en 2015, a peu fluctué depuis 2009.

D'importantes différences sont observées entre les MRC relativement à la proportion de femmes dans le total des travailleurs. Ainsi, dans l'ensemble des MRC de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la proportion de femmes dépasse les 50 % en 2015. D'ailleurs, Avignon, Bonaventure, Les Îles-de-la-Madeleine et Le Rocher-Percé font partie des MRC qui présentent les plus grandes parts de travailleuses. Deux des trois MRC du Nord-du-Québec, soit l'Administration régionale Kativik et Eeyou Istchee continuent de se particulariser par des proportions de travailleuses nettement plus élevées que l'ensemble des MRC du Québec. Dans le Golfe-du-Saint-Laurent, la part de femmes dépasse celle des hommes, bien que le nombre de travailleuses décroisse dans cette MRC en 2015 (– 1,3 %) et que l'emploi chez les hommes soit en hausse (+ 0,9 %). Au total, dans 13 MRC du Québec, les femmes représentent plus de la moitié de l'ensemble des travailleurs. À l'inverse, Les Jardins-de-Napierville, L'Île-d'Orléans, Caniapiscou et Les Etchemins ressortent par la faible part des femmes dans le total des travailleurs puisqu'elles comptent pour moins de 45 %. Dans le Fjord-du-Saguenay, la part de travailleuses est, là aussi, relativement faible (45,7 %), et ce, en dépit d'une des plus fortes croissances de l'effectif féminin (+ 3,3 %) combinée à un repli de l'emploi chez les hommes (– 1,0 %). Enfin, le cas de Caniapiscou doit être souligné : les femmes ne représentent que 41,9 % des personnes en emploi et leur nombre décroît à un rythme encore plus rapide que celui des hommes (– 5,5 % f; – 0,4 % h).

Taux de travailleurs

Selon les données provisoires de 2015, pour une sixième année consécutive, le taux de travailleurs dans l'ensemble du Québec s'accroît pour s'établir à 76,1 %. La croissance par rapport à 2014 est de 0,2 point de pourcentage, mais elle se manifeste avec plus de vigueur dans 46 des 104 MRC. C'est le cas d'Avignon, dans la péninsule gaspésienne, et des Appalaches, deux territoires qui se caractérisent par une diminution de la population de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus, ce qui contribue à la croissance du taux de travailleurs. Dans les MRC de L'Île-d'Orléans et des Etchemins, la progression du taux de travailleurs est parmi les plus fortes de l'ensemble des MRC, soit 1,1 point chacune, en raison du nombre de travailleurs qui évolue à un rythme plus rapide que celui des déclarants.

Cette situation contraste avec celle de 30 MRC qui subissent une contraction du marché de l'emploi en 2015. La MRC de Sept-Rivières, en particulier, voit le taux de travailleurs fléchir de 1,1 point en regard de 2014, ce qui constitue une deuxième baisse annuelle consécutive et le plus important recul de toutes les MRC du Québec. Ce déclin peut être interprété comme un contrecoup du ralentissement des activités liées à la construction du complexe hydro-électrique de La Romaine et touche surtout les hommes, bien que les femmes soient également affectées.

Quatre autres MRC affichent une diminution relativement importante de leur taux de travailleurs en 2015 : L'Assomption, Jamésie, La Haute-Côte-Nord et Les Collines-de-l'Outaouais. Dans ces trois derniers territoires, le nombre de travailleurs s'est accru plus lentement que le nombre de déclarants. Dans le cas de Jamésie, la diminution du nombre de travailleurs, plus forte que la diminution du nombre de déclarants, résulte vraisemblablement

blement d'un ralentissement des activités dans l'industrie de l'extraction minière. Le cas de Caniapiscau est particulier : en dépit du déclin des activités dans le secteur minier, le taux de travailleurs en 2015 a gagné 1,0 point de pourcentage par rapport à 2014; cette situation s'explique par le nombre de déclarants qui a chuté plus rapidement que le nombre de travailleurs. D'ailleurs, les données démographiques pour 2014-2015 font état d'un solde migratoire négatif pour Caniapiscau et d'un taux net de - 4,71 %, de loin le plus critique de toutes les MRC du Québec. À l'échelle régionale, le marché de l'emploi se replie dans l'ensemble de la région nord-côtière : le taux de travailleurs accuse la plus importante baisse de toutes les régions administratives du Québec (- 0,5 point). On y voit l'effet d'une diminution du nombre de travailleurs encore plus vive que celle du nombre de déclarants.

Caniapiscau domine toujours, malgré le repli de l'emploi

Au fil des ans, les 10 MRC qui occupent le classement des plus hauts taux de travailleurs demeurent les mêmes, et c'est à peine si l'ordre change (tableau 1). Au total, dans 35 MRC le taux de travailleurs est supérieur à celui de l'ensemble du Québec. Depuis 2010, la MRC de Caniapiscau se maintient en première place du classement, et ce, en dépit des lourdes pertes d'emplois subies au cours des trois dernières années. Elle est suivie par des MRC situées en périphérie de grands centres telles que La Jacques-Cartier, Mirabel, Marguerite-D'Youville et La Vallée-du-Richelieu. La [carte 1](#) rend compte de la distribution de ces MRC autour de Montréal et de Québec. Des 35 MRC où les taux de travailleurs dépassent celui du Québec, 9 sont situées en Montérégie, 6 dans la couronne nord de Montréal et 11, en totalité ou en partie, dans la région métropolitaine de

Tableau 1
Les dix MRC ayant le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans, 2015

Rang	MRC	Taux (%)
1	Caniapiscau	85,9
2	La Jacques-Cartier	84,2
3	Administration régionale Kativik	84,0
4	Mirabel	83,6
5	La Vallée-du-Richelieu	83,1
6	Marguerite-D'Youville	83,1
7	La Nouvelle-Beauce	82,9
8	Les Jardins-de-Napierville	82,2
9	Vaudreuil-Soulanges	81,9
10	Lévis	81,9

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 2
Les dix MRC ayant le taux de travailleurs de 25 à 64 ans le plus faible, 2015

Rang	MRC	Taux (%)
1	La Haute-Gaspésie	54,3
2	Le Rocher-Percé	54,6
3	Avignon	61,7
4	Le Golfe-du-Saint-Laurent	62,0
5	La Vallée-de-la-Gatineau	62,1
6	Antoine-Labelle	63,2
7	Bonaventure	63,3
8	Pontiac	63,3
9	Shawinigan	63,4
10	Les Îles-de-la-Madeleine	63,8

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Québec. L'Administration régionale Kativik se positionne au troisième rang, ce qui n'est pas une surprise puisque ce territoire occupe depuis 2007 l'une des cinq premières places au classement. En fait, les trois territoires supralocaux du Nord-du-Québec affichent des taux de travailleurs supérieurs à celui du Québec.

En revanche, les plus faibles taux de travailleurs se retrouvent, entre autres, dans les MRC de la péninsule gaspésienne (tableau 2). Les MRC du Rocher-Percé et de La Haute-Gaspésie arrivent bonnes dernières au classement, position qu'elles se partagent en alternance depuis plusieurs années. Avignon, Bonaventure et Les Îles-de-la-Madeleine figurent aussi au classement des MRC ayant le plus faible taux de travailleurs. À l'extrême est du Québec, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent enregistre l'un des plus bas taux de travailleurs en 2015, à l'instar des MRC localisées au-delà des couronnes nord de Montréal (Antoine-Labelle), de Gatineau (Pontiac et La Vallée-de-la-Gatineau) et de Trois-Rivières (Shawinigan et Matawinie), comme l'indique la [carte 1](#). À l'instar du classement des 10 MRC ayant le plus haut taux de travailleurs, les 10 MRC ayant le taux le plus bas demeurent les mêmes d'année en année; seul l'ordre varie quelque peu.

Taux de travailleuses en hausse dans la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

À l'échelle du Québec, le taux de travailleurs chez les femmes s'élève à 74,1 % en 2015, soit un gain de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2014. Du côté des hommes, la progression est plus lente et gagne un faible 0,1 point, pour atteindre un taux de 78,0 %.

Dans les territoires supralocaux, l'évolution du taux de travailleurs chez les femmes suit des trajectoires différentes d'une MRC à l'autre. Certaines MRC de la péninsule gaspésienne, comme Avignon et Bonaventure, se démarquent par des gains de plus de 1,0 point de pourcentage, ce qui permet à ces deux territoires d'atteindre des sommets encore inégalés depuis 2002, avec des taux respectifs de 63,2 % et 64,7 %. À l'échelle de la région administrative, le taux de travailleuses se chiffre à 62,4 %, gagnant 0,6 point de pourcentage par rapport à 2014, le plus important gain de toutes les régions avec Montréal. La région de Chaudière-Appalaches présente aussi une croissance du taux de travailleuses, plus précisément dans Les Appalaches (+ 1,0 point), Bellechasse (+ 0,9 point) et Les Etchemins (+ 0,9 point). Les résultats de deux MRC de l'Estrie, Le Granit (+ 1,2 point) et Les Sources (+ 1,0 point), doivent également être soulignés. La croissance dans ces territoires résulte de l'accroissement du nombre de travailleuses de 25 à 64 ans, conjugué à une faible augmentation du nombre de déclarantes de ce groupe d'âge. Par contre, dans 25 MRC, le taux de travailleurs de sexe féminin a reculé, les plus importantes baisses survenant dans Eeyou Istchee, comme le laissent entendre les données provisoires, Les Collines de l'Outaouais (- 0,7 point) et Témiscouata (- 0,6 point). Dans le premier cas, la population de déclarantes se serait accrue plus rapidement que le nombre de femmes en emploi. Et dans le cas de Témiscouata, le nombre de déclarantes est en hausse, tandis que celui des travailleuses diminue.

En 2015, comme chaque année depuis 2002, l'Administration régionale Kativik détient le taux de travailleurs de sexe féminin le plus élevé, soit 85,3 %. Au fil des ans, les MRC situées en périphérie de Montréal et de Québec, comme Mirabel, la Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville et La Jacques-Cartier, ont tendance à dominer le classement des taux de travailleurs chez les femmes. La persistance caractérise également les

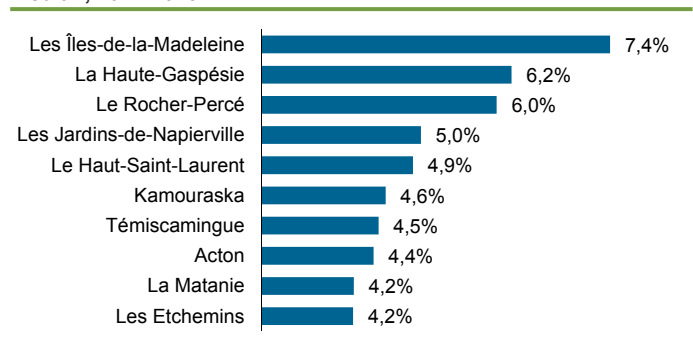
deux MRC de la péninsule gaspésienne où les taux de travailleurs de sexe féminin sont les plus bas : ce sont, invariablement, La Haute-Gaspésie (55,5 %) et Le Rocher-Percé (56,7 %).

Du côté des hommes, Caniapiscau se classe, en 2015, à la fois comme le territoire supralocal ayant le plus haut taux de travailleurs de sexe masculin (90,9 %) et celui qui affiche la plus forte croissance en regard de 2014 (+ 2,0 points), résultant de la chute du nombre de déclarants plus rapide que celle du nombre de travailleurs. Les Jardins-de-Napierville, L'Île-d'Orléans, Mirabel et La Nouvelle-Beauce se positionnent aussi dans le haut du classement des MRC ayant le plus haut taux de travailleurs de sexe masculin. Il est à noter que plusieurs MRC sont en tête, tant pour le taux de travailleurs de sexe masculin que féminin. C'est le cas notamment des MRC des régions périphériques de Montréal et de Québec comme Mirabel, Marguerite-D'Youville, La Vallée-du-Richelieu, Vaudreuil-Soulanges, La Nouvelle-Beauce, Roussillon et La Jacques-Cartier. Par contre, les taux de travailleurs sont plus spécifiquement élevés pour un sexe ou l'autre dans certaines MRC en raison de l'importance des activités économiques qui engagent davantage une main-d'œuvre masculine ou féminine. Les MRC à fort taux de travailleurs masculins sont Caniapiscau, notamment pour l'industrie minière, de même que Les Jardins-de-Napierville et L'Île-d'Orléans, en particulier pour le travail agricole qui engage une importante main-d'œuvre étrangère.

Revenu d'emploi médian

En 2015, selon les données provisoires, le revenu d'emploi médian des Québécois de 25 à 64 ans s'établit, en dollars courants, à 39 332 \$, ce qui représente une croissance de 2,0 % par rapport à 2014, alors qu'il était de 38 556 \$. Toutes les MRC du Québec ont bénéficié de cette croissance, à l'exception de l'Administration régionale Kativik, ainsi que de deux MRC de la Côte-Nord, Sept-Rivières et La Haute-Côte-Nord, qui subissent une diminution respective de leur revenu d'emploi médian de 2,9 %, 2,5 % et 1,7 %. À l'inverse, les MRC où le revenu d'emploi médian a augmenté avec le plus de vigueur se retrouvent principalement dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue et la Montérégie (figure 3). Dans la MRC des Îles-de-la-Madeleine, l'augmentation de revenu atteint 7,4 %, tandis que dans La Haute-Gaspésie et Le Rocher-Percé, elle est de l'ordre de 6,0 %. Les MRC de Témiscamingue, en Abitibi-Témiscamingue, et des Etchemins, dans Chaudière-Appalaches, enregistrent une croissance du revenu médian des travailleurs largement supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

Figure 3
Les dix MRC ayant la plus forte croissance du revenu d'emploi médian, 2014-2015



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Avec un revenu médian des travailleurs de 84 241 \$ en 2015, Caniapiscau se maintient en tête, position qu'elle occupe depuis au moins 2002, attribuable pour une large part aux salaires élevés des travailleurs du secteur minier. Malgré le ralentissement des activités économiques et plus particulièrement de celles qui découlent de l'industrie minière, le revenu des travailleurs de cette MRC connaît une croissance de 4,1 %, amplement supérieure à ce qui est enregistré pour l'ensemble du Québec. Viennent ensuite, loin derrière, Les Collines-de-l'Outaouais, La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville, Jamésie, La Jacques-Cartier et Gatineau, qui présentent toutes un revenu d'emploi médian dépassant les 47 000 \$ (tableau 3). Au total, dans 28 MRC, le revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans est supérieur à celui du Québec. Les MRC où le revenu d'emploi est le plus élevé se répartissent dans les régions métropolitaines de Gatineau, de Montréal et de Québec. La [carte 2](#) permet de visualiser cette polarisation. Par contre, elle expose également la distribution des territoires où le revenu d'emploi médian est le plus faible et qui, au contraire des MRC ayant le revenu le plus élevé, sont pour la plupart éloignés des principaux centres urbains. Les résultats indiquent que le revenu médian est inférieur à 31 000 \$ dans 17 MRC réparties notamment dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et l'Estrie (tableau 4). Les MRC situées dans les portions nord de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie comptent également parmi celles où les revenus d'emploi médians sont les plus faibles.

Tableau 3
Les dix MRC où le revenu d'emploi médian est le plus élevé, 2015

Rang	MRC	\$
1	Caniapiscau	84 241
2	Les Collines-de-l'Outaouais	50 097
3	La Vallée-du-Richelieu	49 582
4	Marguerite-D'Youville	49 497
5	Jamésie	49 016
6	La Jacques-Cartier	48 751
7	Gatineau	47 060
8	Lévis	46 678
9	Roussillon	46 271
10	Sept-Rivières	46 057

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 4
Les dix MRC où le revenu d'emploi médian est le plus faible, 2015

Rang	MRC	\$
1	Le Rocher-Percé	24 160
2	La Haute-Gaspésie	26 503
3	Le Golfe-du-Saint-Laurent	26 841
4	Mékinac	28 378
5	Les Basques	28 475
6	La Vallée-de-la-Gatineau	28 603
7	Antoine-Labelle	28 892
8	Les Îles-de-la-Madeleine	28 933
9	Avignon	29 557
10	Matawinie	29 670

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

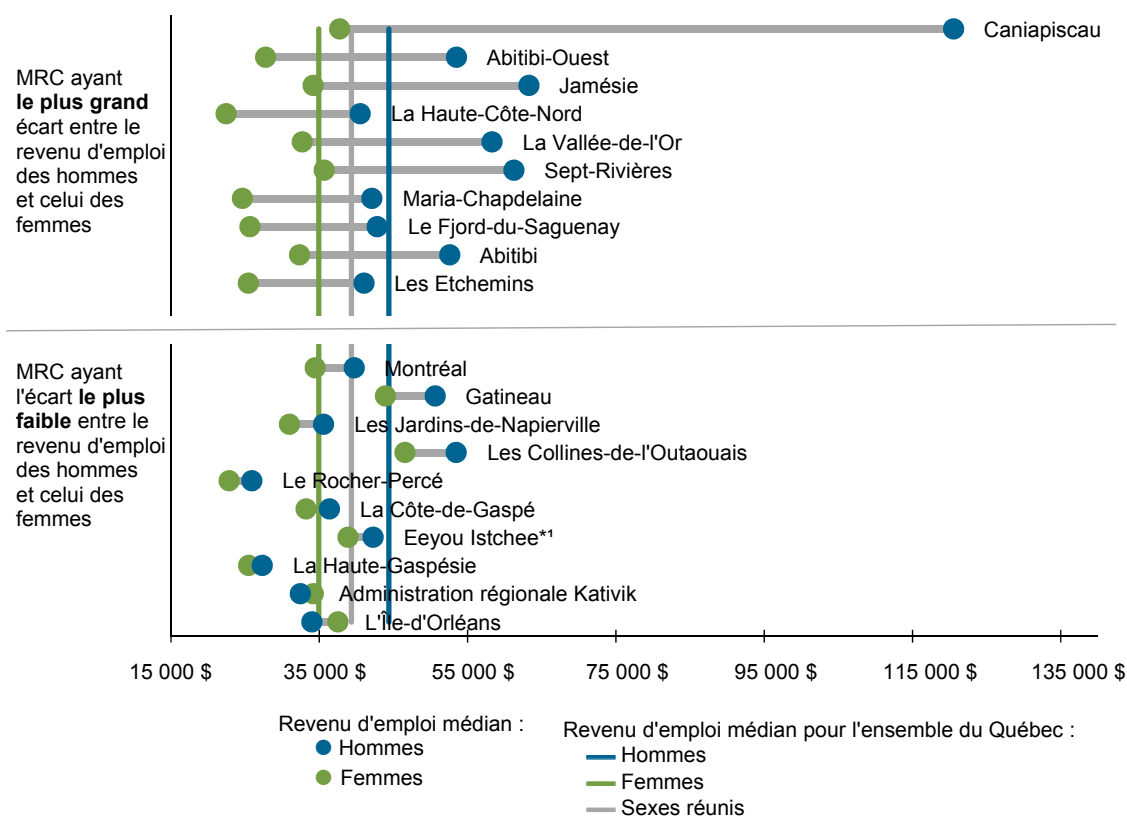
Revenu des hommes et des femmes : les disparités s'amincissent

Selon les données provisoires de 2015, le revenu d'emploi médian des Québécoises de 25 à 64 ans est de 34 932 \$, en hausse de 2,0 % par rapport à 2014, alors que celui des hommes s'est accru de 2,2 % pour s'établir à 44 388 \$. Un écart de 21,3 %² sépare les deux groupes. Un regard sur une plus grande période révèle que, depuis 2002, l'écart entre le revenu d'emploi des hommes et celui des femmes s'est réduit de façon significative, passant de 30,3 % à 21,3 %. Au cours de cette période, le revenu d'emploi s'est accru plus rapidement chez femmes que chez les hommes, ce qui explique cette tendance. Dans toutes les MRC du Québec, à l'exception de Caniapiscau, l'écart entre le revenu d'emploi des hommes et celui des femmes s'est réduit.

Malgré ce progrès, le revenu d'emploi des femmes en 2015 demeure inférieur à celui des travailleurs de sexe masculin dans tous les territoires supralocaux, à l'exception de L'Île-d'Orléans (37 496 \$ pour les femmes; 33 975 \$ pour les hommes) et de l'Administration régionale Kativik (34 168 \$ pour les femmes; 32 428 \$ pour les hommes). Dans la grande majorité des MRC, soit 75 sur 104, l'écart dépasse le seuil de 21,3 % correspondant à la différence pour l'ensemble du Québec (figure 4). Les inégalités entre les femmes et les hommes sont plus prononcées dans les territoires dont l'économie repose sur l'exploitation des ressources naturelles tels que Caniapiscau, Abitibi-Ouest, Sept-Rivières, Jamésie et La Vallée-de-l'Or. Le cas de Caniapiscau est remarquable en raison de l'ampleur de l'écart; les femmes y gagnent 37 729 \$ comparativement à 120 522 \$ versés aux hommes, une différence de 68,7 %. En contrepartie, les différences les plus ténues se retrouvent notamment dans des MRC caractérisées par une importante main-d'œuvre agricole étrangère comme L'Île-d'Orléans et Les-Jardins-de-Napierville.

2. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage et peut être négatif.

Figure 4
Écarts entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes dans les MRC présentant les plus fortes et les plus faibles disparités, 2015



* Le taux de couverture fiscale est inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

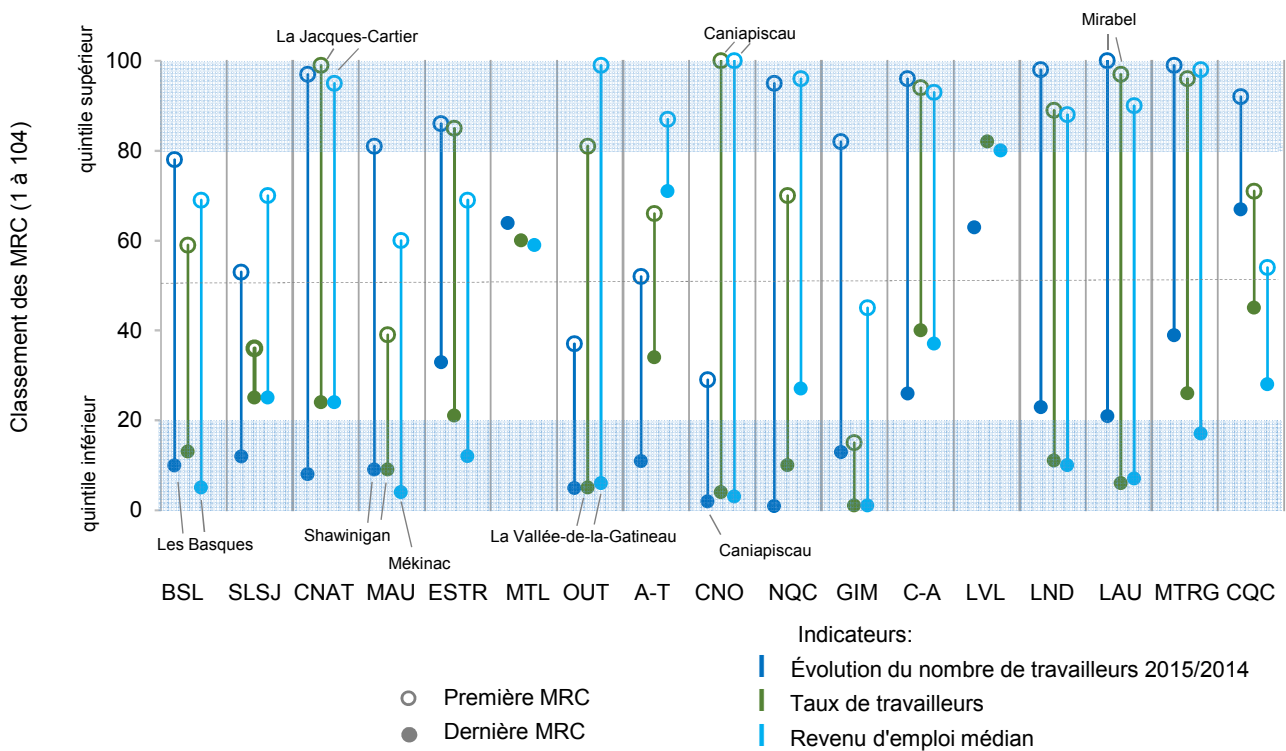
En conclusion : comment les MRC performant-elles globalement en regard des trois indicateurs?

La mise en parallèle des résultats des trois indicateurs, soit l'évolution du nombre de travailleurs, le taux de travailleurs et le revenu médian d'emploi, basée sur la distribution des MRC en quintiles, fait ressortir celles qui sont les plus performantes en matière de marché du travail. Dans les trois indicateurs, Mirabel, Roussillon et La Jacques-Cartier se positionnent dans le quintile supérieur. À l'autre bout du spectre, La Haute-Gaspésie, La Mitis, Les Basques, Mékinac, Shawinigan et La Vallée-de-la-Gatineau se situent dans le quintile inférieur des trois indicateurs. Dans deux régions ressources, aucune MRC n'atteint le quintile

supérieur pour les trois indicateurs : le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. À l'inverse, Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec n'ont pas de MRC qui se classe dans les 20 % inférieurs des trois indicateurs.

Par ailleurs, les performances des MRC peuvent fluctuer considérablement et même diverger selon l'indicateur. Les plus grands contrastes sont constatés dans la Côte-Nord : Caniapiscau se classe dans le quintile supérieur en ce qui a trait aux indicateurs du taux de travailleurs et du revenu d'emploi médian, mais dans le quintile inférieur de l'indicateur de l'évolution du nombre de travailleurs. Ces positions opposées incitent à nuancer sérieusement l'interprétation des performances de cette MRC.

Figure 5
Performances des MRC et des régions selon les trois indicateurs, 2015



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

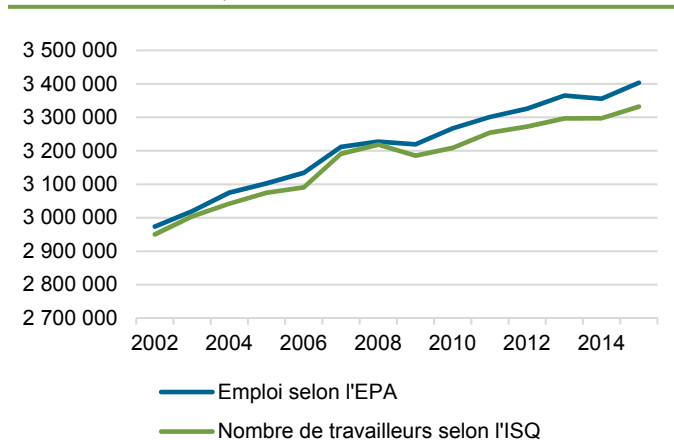
COMPARAISON AVEC LES ESTIMATIONS ANNUELLES DE L'EPA

La présente section compare les estimations révisées sur le nombre et le taux de travailleurs avec celles sur l'emploi et le taux d'emploi de l'*Enquête sur la population active* (EPA) réalisée par Statistique Canada. Cette enquête fournit notamment des estimations annuelles à l'échelle québécoise et des régions administratives et elle représente la principale source d'information utilisée par les analystes du marché du travail. Il s'avère donc intéressant de voir si les données produites par l'ISQ, à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, montrent les mêmes tendances que celles de l'EPA, lesquelles sont tirées d'une enquête-ménage réalisée à partir d'un échantillon.

À l'échelle du Québec, les estimations de l'emploi de l'EPA et celles du nombre de travailleurs de l'ISQ, chez les 25 à 64 ans, suivent des tendances convergentes à long terme, comme l'illustre la figure A. D'ailleurs, ces deux indicateurs sont en phase avec les cycles économiques. Par exemple, lors de la récession économique de 2008-2009, l'emploi et le nombre de travailleurs étaient en baisse, avant de renouer avec la croissance en 2010. En termes de niveau, l'emploi de l'EPA demeure, toutefois, plus élevé que le nombre de travailleurs estimé par l'ISQ. L'écart entre les deux sources de données est en moyenne de 0,9 % pour la période de 2002 à 2015 et il s'explique principalement par des différences conceptuelles et de mesures.

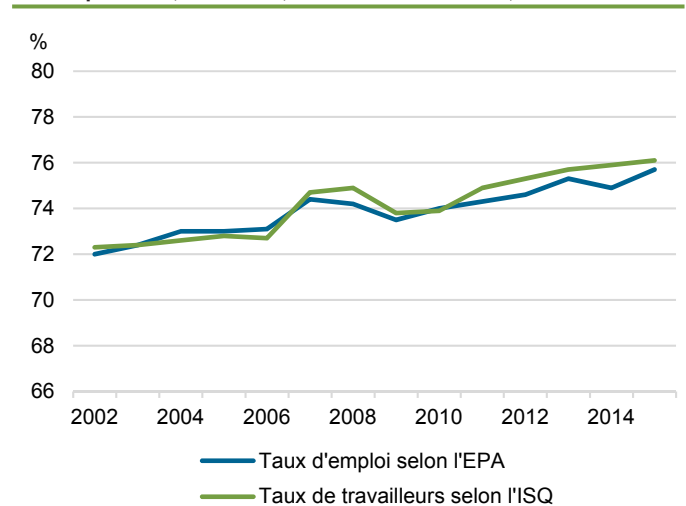
En revanche, le taux de travailleurs estimé par l'ISQ et le taux d'emploi de l'EPA chez les 25 à 64 ans au Québec restent voisins de 2002 à 2015. L'écart entre les deux taux pour la période 2002 à 2015 n'est que de 0,4 point.

Figure A
Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2015



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure B
Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2015



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle régionale, les estimations de l'EPA et celles de l'ISQ montrent parfois des tendances divergentes, particulièrement dans les régions administratives moins peuplées.

C'est le cas, entre autres, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de l'Estrie et du Centre-du-Québec, où les estimations de l'emploi et du taux d'emploi de l'EPA fluctuent considérablement d'une année à l'autre, tandis que les indicateurs du marché du travail de l'ISQ évoluent de façon relativement stable de 2002 à 2015, comme en témoignent les figures C à F. Il faut comprendre que les estimations régionales de l'EPA sont sujettes à une plus grande variabilité que celles produites à l'échelle provinciale. La volatilité des estimations de l'EPA s'explique principalement par la taille d'échantillon qui est relativement faible dans ces régions¹.

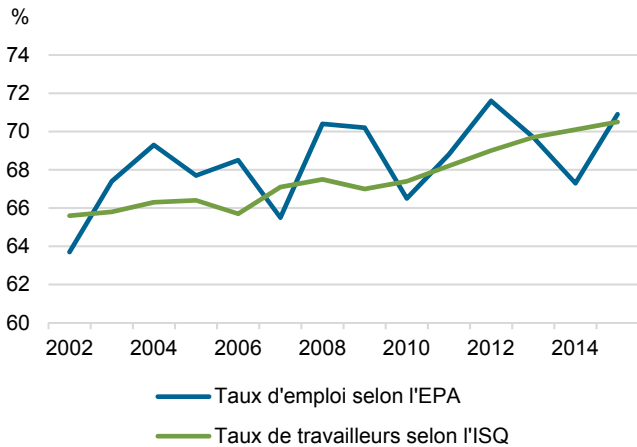
Contrairement à l'EPA², les estimations de l'ISQ ne sont pas sujettes à l'erreur d'échantillonnage puisqu'elles sont établies à partir des données fiscales des particuliers. Cette source de données administratives couvre d'ailleurs la quasi-totalité de la population des 25 à 64 ans, ce qui n'est pas le cas avec l'EPA. Un peu plus de 4,1 millions de particuliers de 25 à 64 ans avaient produit une déclaration de revenus en date du 31 juillet 2016 pour l'année d'imposition 2015, ce qui représente plus de 91 % de ce groupe d'âge au Québec³. Avec un tel niveau de couverture, les données fiscales s'apparentent davantage à un recensement de la population, ce qui permet à l'ISQ de produire des estimations annuelles de qualité à des échelles géographiques relativement fines.

1. Pour plus de renseignements sur la méthode d'échantillonnage de l'EPA, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active](#) de Statistique Canada.

2. La taille de l'échantillon de l'EPA au Québec était de 10 185 ménages en 2015.

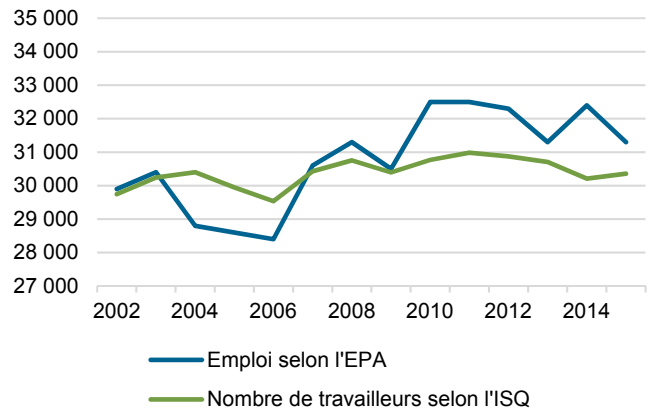
3. Un certain nombre de particuliers produisent leur déclaration de revenus avec plusieurs mois de retard; les données de ces retardataires sont imputées par l'ISQ à l'aide d'une méthode déterministe.

Figure C
Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, Bas-Saint-Laurent, 2002-2015



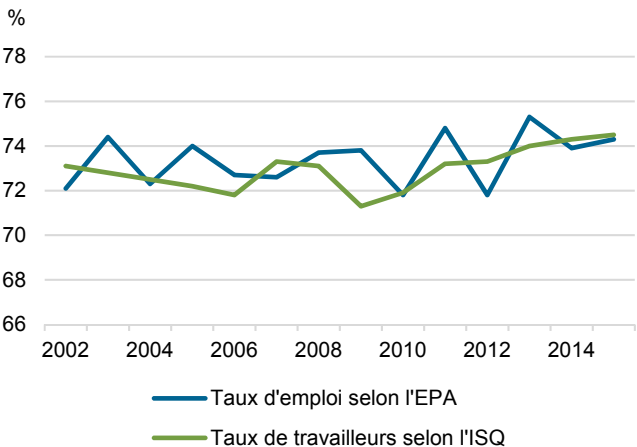
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure D
Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2002-2015



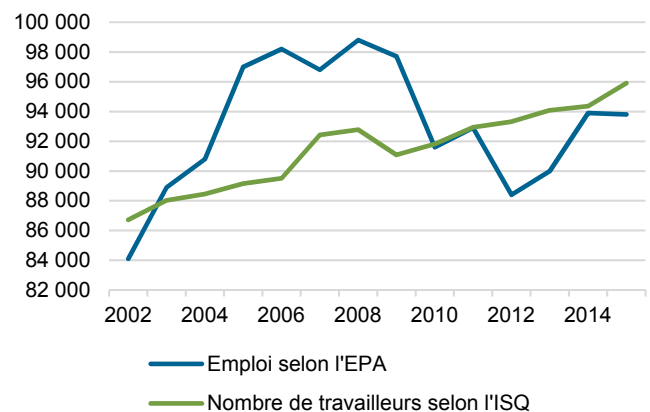
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure E
Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, Estrie, 2002-2015



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

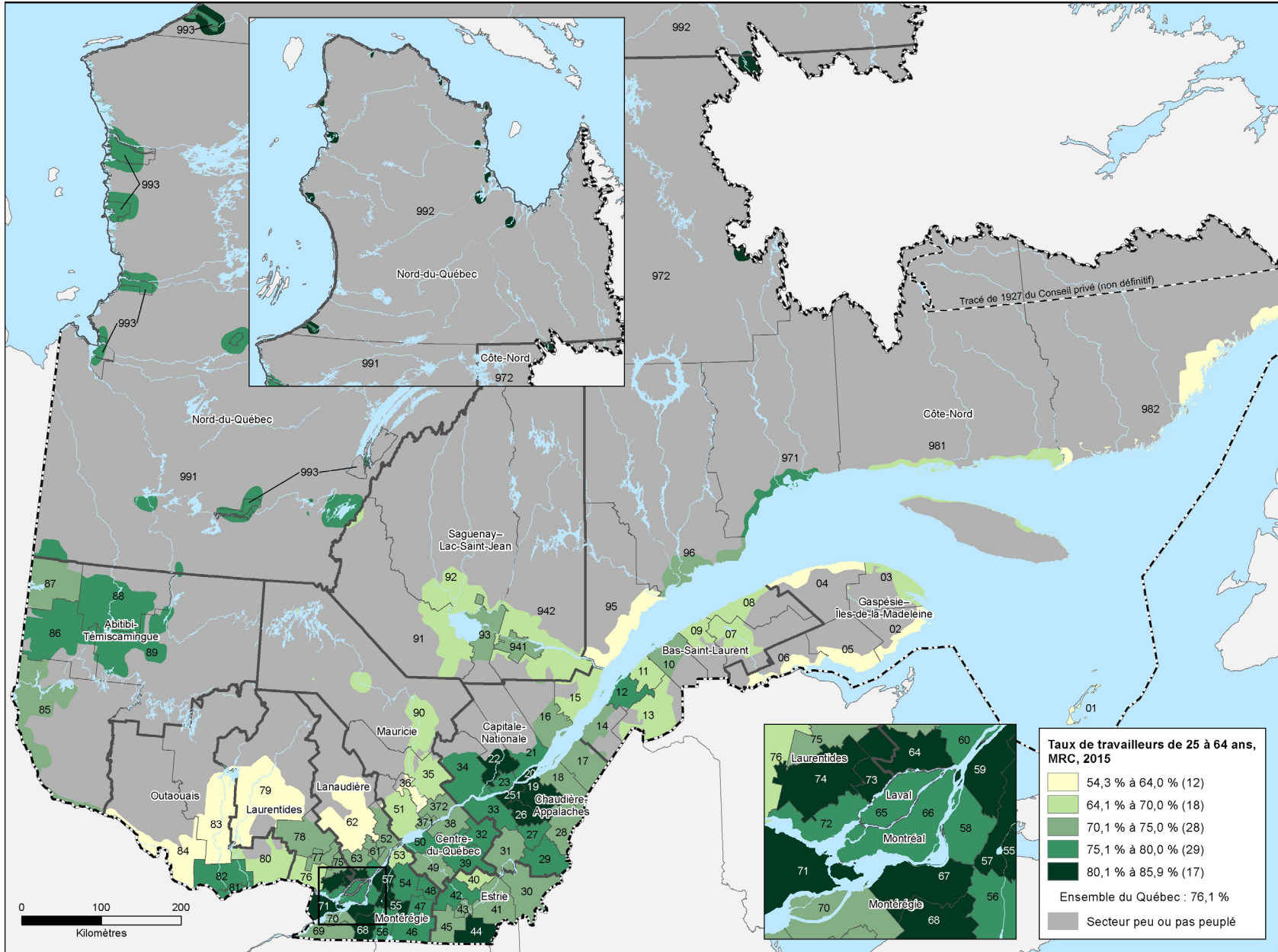
Figure F
Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, Centre-du-Québec, 2002-2015



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Carte 1

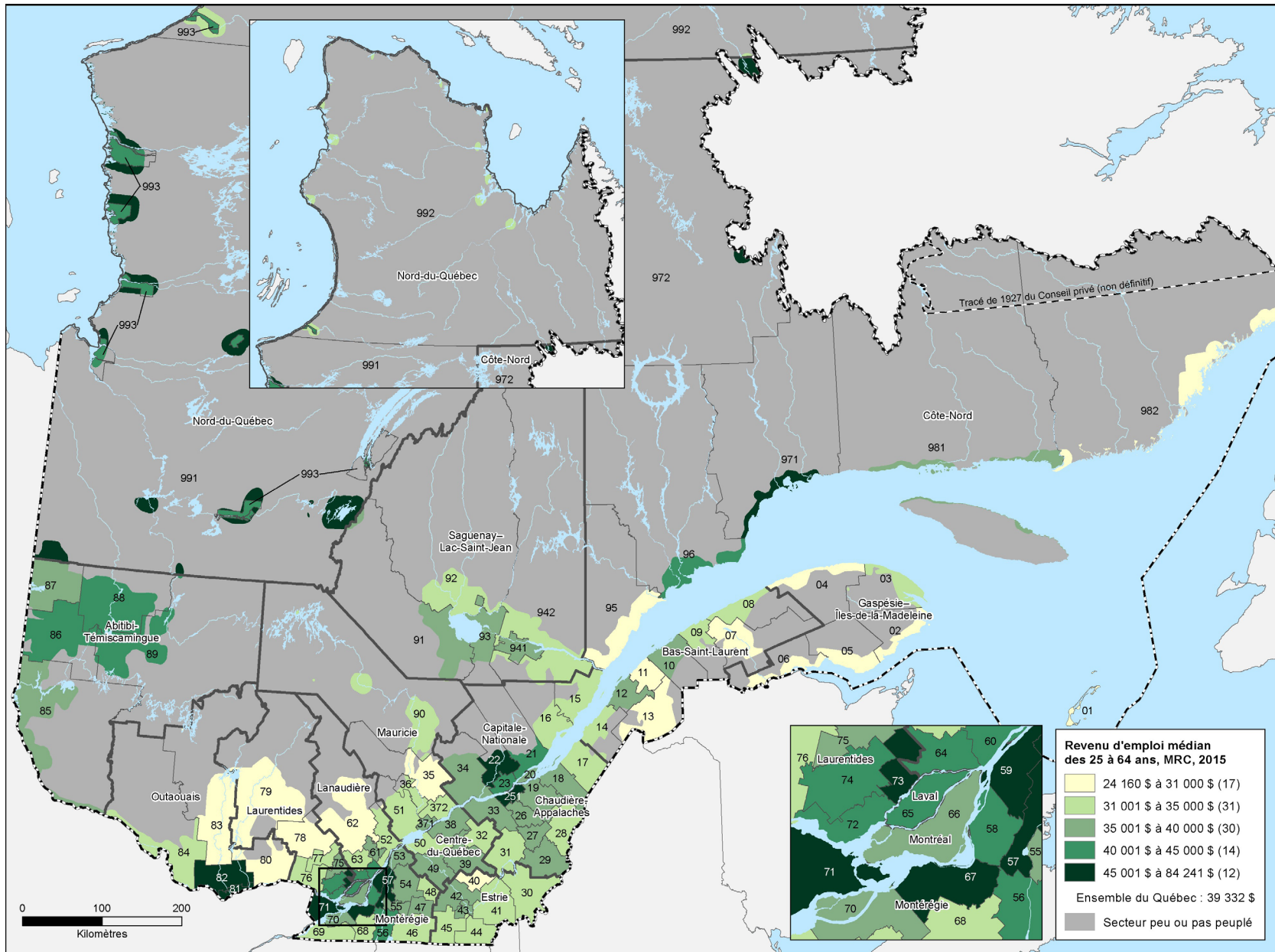
Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, selon les limites de l'écoumène, MRC¹ du Québec, 2015



1. La correspondance entre les codes géographiques des MRC et leurs noms se trouve au [tableau 5](#).

Sources : Institut de la statistique du Québec : indicateurs du marché du travail; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles : hydrographie et limites administratives; Statistique Canada : écoumène de la population de 2011 au 1 : 20 000 000, modifié par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, selon les limites de l'écoumène, MRC¹ du Québec, 2015



1. La correspondance entre les codes géographiques des MRC et leurs noms se trouve au [tableau 5](#).

Sources : Institut de la statistique du Québec : indicateurs du marché du travail; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles : hydrographie et limites administratives; Statistique Canada : écoumène de la population de 2011 au 1 : 20 000 000, modifié par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par région administrative, 2014-2015

Code géo.	Région administrative et MRC ¹	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
01	Bas-Saint-Laurent	73 553	73 850	0,4	70,1	70,5	0,4	33 597	34 464	2,6
07	La Matapédia	6 239	6 260	0,3	65,0	65,1	0,1	29 540	30 565	3,5
08	La Matanie	7 434	7 410	-0,3	65,3	65,6	0,3	32 211	33 556	4,2
09	La Mitis	6 564	6 542	-0,3	66,8	67,0	0,2	31 391	31 878	1,6
10	Rimouski-Neigette	22 029	22 085	0,3	73,0	73,0	0,0	37 436	38 003	1,5
11	Les Basques	2 952	2 929	-0,8	66,9	67,3	0,4	28 145	28 475	1,2
12	Rivière-du-Loup	13 300	13 488	1,4	74,1	75,1	1,0	35 457	36 732	3,6
13	Témiscouata	7 049	7 051	0,0	67,3	67,6	0,3	29 682	30 861	4,0
14	Kamouraska	7 986	8 085	1,2	72,3	73,3	1,0	32 224	33 701	4,6
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	104 673	104 849	0,2	70,6	70,5	-0,1	36 481	36 857	1,0
91	Le Domaine-du-Roy	11 597	11 541	-0,5	69,7	69,5	-0,2	34 954	35 555	1,7
92	Maria-Chapdelaine	9 195	9 263	0,7	69,1	69,4	0,3	32 728	32 998	0,8
93	Lac-Saint-Jean-Est	19 810	19 999	1,0	70,2	70,4	0,2	35 777	36 202	1,2
941	Saguenay	55 608	55 506	-0,2	71,4	71,1	-0,3	38 147	38 537	1,0
942	Le Fjord-du-Saguenay	8 463	8 540	0,9	68,8	68,8	0,0	33 672	34 377	2,1
03	Capitale-Nationale	304 083	307 019	1,0	78,5	78,8	0,3	41 797	42 405	1,5
15	Charlevoix-Est	5 881	5 825	-1,0	69,1	68,7	-0,4	32 422	32 682	0,8
16	Charlevoix	4 975	4 984	0,2	73,2	73,2	0,0	32 789	33 765	3,0
20	L'Île-d'Orléans	3 189	3 280	2,9	80,1	81,2	1,1	35 532	35 716	0,5
21	La Côte-de-Beaupré	12 010	12 162	1,3	78,4	78,5	0,1	41 806	42 440	1,5
22	La Jacques-Cartier	20 516	20 825	1,5	84,4	84,2	-0,2	48 049	48 751	1,5
23	Québec	235 898	237 918	0,9	78,7	78,9	0,2	42 373	42 976	1,4
34	Portneuf	21 614	22 025	1,9	75,7	76,2	0,5	37 481	38 046	1,5
04	Mauricie	95 526	96 278	0,8	68,9	69,2	0,3	34 094	34 613	1,5
35	Mékinac	4 261	4 259	-0,0	66,2	66,4	0,2	27 861	28 378	1,9
36	Shawinigan	16 353	16 224	-0,8	63,6	63,4	-0,2	31 539	31 735	0,6
371	Trois-Rivières	48 882	49 590	1,4	71,1	71,6	0,5	36 629	37 189	1,5
372	Les Chenaux	7 302	7 395	1,3	71,1	71,4	0,3	33 457	34 471	3,0
51	Maskinongé	13 711	13 762	0,4	69,5	69,5	0,0	31 467	32 160	2,2
90	La Tuque	5 017	5 048	0,6	64,7	65,1	0,4	33 332	34 214	2,6
05	Estrie	122 113	123 504	1,1	74,3	74,5	0,2	35 535	36 160	1,8
30	Le Granit	8 349	8 435	1,0	73,9	74,4	0,5	32 689	33 062	1,1
40	Les Sources	4 901	4 935	0,7	67,6	68,0	0,4	30 019	30 282	0,9
41	Le Haut-Saint-François	8 503	8 565	0,7	72,1	72,2	0,1	30 803	31 720	3,0
42	Le Val-Saint-François	12 556	12 607	0,4	76,9	76,6	-0,3	36 869	37 487	1,7
43	Sherbrooke	61 236	62 006	1,3	74,8	74,8	0,0	37 817	38 431	1,6
44	Coaticook	7 350	7 470	1,6	79,8	80,1	0,3	33 056	33 335	0,8
45	Memphrémagog	19 218	19 486	1,4	72,5	73,0	0,5	33 346	34 238	2,7
06	Montréal	781 615	791 195	1,2	74,7	75,2	0,5	36 074	36 990	2,5
66	Montréal	781 615	791 195	1,2	74,7	75,2	0,5	36 074	36 990	2,5
07	Outaouais	154 090	154 018	-0,0	76,0	75,8	-0,2	44 017	44 595	1,3
80	Papineau	8 151	8 171	0,2	66,8	66,7	-0,1	29 983	30 725	2,5
81	Gatineau	112 916	112 767	-0,1	77,8	77,5	-0,3	46 636	47 060	0,9
82	Les Collines-de-l'Outaouais	21 793	21 926	0,6	79,4	79,0	-0,4	49 611	50 097	1,0
83	La Vallée-de-la-Gatineau	6 819	6 802	-0,2	62,2	62,1	-0,1	27 531	28 603	3,9
84	Pontiac	4 411	4 352	-1,3	62,8	63,3	0,5	31 430	32 556	3,6

Tableau 5 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par région administrative, 2014-2015

Code géo.	Région administrative et MRC ¹	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
08	Abitibi-Témiscamingue	59 096	59 302	0,3	74,5	74,5	0,0	40 947	41 785	2,0
85	Témiscamingue	6 126	6 080	-0,8	71,7	72,1	0,4	37 066	38 730	4,5
86	Rouyn-Noranda	17 272	17 422	0,9	76,0	75,9	-0,1	42 148	42 992	2,0
87	Abitibi-Ouest	7 796	7 843	0,6	70,8	70,9	0,1	38 226	39 425	3,1
88	Abitibi	10 147	10 241	0,9	75,4	75,6	0,2	40 484	40 963	1,2
89	La Vallée-de-l'Or	17 755	17 716	-0,2	75,4	75,1	-0,3	42 617	43 593	2,3
09	Côte-Nord	37 009	36 428	-1,6	71,9	71,4	-0,5	41 279	41 249	-0,1
95	La Haute-Côte-Nord	3 949	3 959	0,3	64,5	64,0	-0,5	31 131	30 604	-1,7
96	Manicouagan	12 192	12 045	-1,2	70,5	70,2	-0,3	40 324	41 226	2,2
971	Sept-Rivières	14 722	14 373	-2,4	76,3	75,2	-1,1	47 234	46 057	-2,5
972	Caniapiscau	1 936	1 886	-2,6	84,9	85,9	1,0	80 939	84 241	4,1
981	Minganie	2 587	2 538	-1,9	67,7	68,2	0,5	36 416	37 582	3,2
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 623	1 627	0,2	61,3	62,0	0,7	26 218	26 841	2,4
10	Nord-du-Québec	15 497	15 211	-1,8	79,7	79,6	-0,1	41 245	42 054	2,0
991	Jamésie	6 284	6 208	-1,2	79,1	78,6	-0,5	47 374	49 016	3,5
992	Administration régionale Kativik	4 305	4 421	2,7	83,2	84,0	0,8	34 239	33 257	-2,9
993	Eeyou Istchee ²	4 908*	4 582*	-6,6*	77,6*	77,2*	-0,4*	39 745*	40 173*	1,1*
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30 209	30 355	0,5	60,2	61,0	0,8	28 122	29 419	4,6
01	Les Îles-de-la-Madeleine	4 482	4 523	0,9	63,5	63,8	0,3	26 928	28 933	7,4
02	Le Rocher-Percé	5 164	5 171	0,1	53,7	54,6	0,9	22 793	24 160	6,0
03	La Côte-de-Gaspé	6 410	6 383	-0,4	66,2	66,4	0,2	33 668	34 784	3,3
04	La Haute-Gaspésie	3 408	3 399	-0,3	53,9	54,3	0,4	24 959	26 503	6,2
05	Bonaventure	5 873	5 960	1,5	62,3	63,3	1,0	29 620	30 539	3,1
06	Avignon	4 872	4 919	1,0	60,4	61,7	1,3	29 085	29 557	1,6
12	Chaudière-Appalaches	174 407	176 794	1,4	78,7	79,0	0,3	38 842	39 749	2,3
17	L'Islet	7 057	7 074	0,2	74,7	74,7	0,0	33 382	34 141	2,3
18	Montmagny	8 570	8 661	1,1	73,5	73,9	0,4	35 149	35 773	1,8
19	Bellechasse	15 673	15 906	1,5	80,5	81,0	0,5	38 220	39 302	2,8
251	Lévis	63 021	63 738	1,1	81,8	81,9	0,1	45 820	46 678	1,9
26	La Nouvelle-Beauce	16 321	16 556	1,4	82,8	82,9	0,1	39 047	39 917	2,2
27	Robert-Cliche	7 715	7 803	1,1	78,6	79,0	0,4	34 496	35 435	2,7
28	Les Etchemins	6 078	6 172	1,5	70,6	71,7	1,1	32 984	34 359	4,2
29	Beauce-Sartigan	21 375	21 732	1,7	77,1	77,7	0,6	35 438	36 787	3,8
31	Les Appalaches	15 201	15 390	1,2	70,9	72,0	1,1	32 844	33 945	3,4
33	Lotbinière	13 396	13 762	2,7	79,9	79,9	0,0	35 353	36 020	1,9
13	Laval	175 888	178 015	1,2	79,8	79,8	0,0	40 513	41 295	1,9
65	Laval	175 888	178 015	1,2	79,8	79,8	0,0	40 513	41 295	1,9
14	Lanaudière	203 379	205 367	1,0	76,0	75,9	-0,1	39 024	39 780	1,9
52	D'Autray	16 325	16 432	0,7	71,4	71,0	-0,4	33 188	33 978	2,4
60	L'Assomption	52 961	53 012	0,1	79,1	78,6	-0,5	43 064	43 651	1,4
61	Joliette	24 753	24 933	0,7	71,5	71,6	0,1	36 171	36 694	1,4
62	Matawinie	17 324	17 471	0,8	63,9	63,9	0,0	28 830	29 670	2,9
63	Montcalm	21 283	21 894	2,9	73,2	73,1	-0,1	33 280	34 063	2,4
64	Les Moulins	70 733	71 625	1,3	81,4	81,4	0,0	43 658	44 490	1,9

Tableau 5 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par région administrative, 2014-2015

Code géo.	Région administrative et MRC ¹	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
15	Laurentides	242 216	245 911	1,5	76,4	76,4	0,0	38 741	39 541	2,1
72	Deux-Montagnes	43 586	44 142	1,3	79,9	79,8	-0,1	41 876	42 745	2,1
73	Thérèse-De Blainville	67 260	67 807	0,8	80,9	80,6	-0,3	45 262	45 953	1,5
74	Mirabel	22 773	23 774	4,4	83,7	83,6	-0,1	42 525	43 080	1,3
75	La Rivière-du-Nord	51 335	52 623	2,5	75,1	75,0	-0,1	37 606	38 310	1,9
76	Argenteuil	11 721	11 724	0,0	68,3	68,1	-0,2	31 615	32 152	1,7
77	Les Pays-d'en-Haut	15 938	16 027	0,6	70,4	70,7	0,3	32 478	33 768	4,0
78	Les Laurentides	17 659	17 804	0,8	70,6	70,9	0,3	29 022	30 000	3,4
79	Antoine-Labelle	11 944	12 010	0,6	63,2	63,2	0,0	28 201	28 892	2,5
16	Montérégie	629 519	637 875	1,3	78,6	78,7	0,1	41 198	41 974	1,9
46	Brome-Missisquoi	22 729	22 981	1,1	75,4	75,4	0,0	34 115	34 965	2,5
47	La Haute-Yamaska	35 118	35 474	1,0	75,6	75,4	-0,2	36 606	37 284	1,9
48	Acton	6 110	6 188	1,3	74,9	75,3	0,4	32 087	33 508	4,4
53	Pierre-De Saurel	18 523	18 650	0,7	68,5	69,0	0,5	36 965	37 440	1,3
54	Les Maskoutains	35 248	35 758	1,4	77,4	77,7	0,3	36 919	37 611	1,9
55	Rouville	16 403	16 805	2,5	80,8	81,2	0,4	38 320	39 163	2,2
56	Le Haut-Richelieu	47 997	48 537	1,1	77,0	77,1	0,1	39 096	40 023	2,4
57	La Vallée-du-Richelieu	55 848	56 590	1,3	83,2	83,1	-0,1	48 509	49 582	2,2
58	Longueuil	169 734	171 619	1,1	77,7	77,9	0,2	42 247	43 053	1,9
59	Marguerite-D'Youville	35 276	35 655	1,1	83,3	83,1	-0,2	48 645	49 497	1,8
67	Roussillon	75 158	76 389	1,6	81,7	81,6	-0,1	45 289	46 271	2,2
68	Les Jardins-de-Napierville	13 523	13 975	3,3	81,8	82,2	0,4	31 824	33 425	5,0
69	Le Haut-Saint-Laurent	7 967	8 033	0,8	70,7	71,2	0,5	29 695	31 159	4,9
70	Beauharnois-Salaberry	24 032	24 504	2,0	72,0	72,1	0,1	37 002	37 493	1,3
71	Vaudreuil-Soulanges	65 853	66 717	1,3	82,0	81,9	-0,1	44 761	45 643	2,0
17	Centre-du-Québec	94 358	95 912	1,6	74,5	75,0	0,5	34 513	35 351	2,4
32	L'Érable	9 233	9 437	2,2	76,6	77,5	0,9	32 389	33 282	2,8
38	Bécancour	7 796	7 893	1,2	71,9	72,5	0,6	35 203	35 741	1,5
39	Arthabaska	28 189	28 550	1,3	75,3	75,7	0,4	34 627	35 294	1,9
49	Drummond	40 129	40 862	1,8	74,0	74,5	0,5	35 307	36 195	2,5
50	Nicolet-Yamaska	9 011	9 170	1,8	74,6	75,1	0,5	32 744	33 912	3,6
Ensemble du Québec		3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0

* Le taux de couverture fiscale est inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

GLOSSAIRE

Déclarants : Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Nombre de travailleurs : Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian : Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'ISQ, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

Taux de travailleurs : Il correspond au nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Taux de couverture fiscale : Il représente le pourcentage de la population ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec pour une année et un groupe d'âge donnés. En général, plus de 95 % de la population des 25-64 ans produit chaque année une déclaration de revenus au Québec. Dans le présent bulletin, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsqu'une MRC présente un taux de couverture inférieur à 80 %, soit un taux nettement plus faible que le taux québécois. La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants :

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- La presque totalité des adresses inscrites dans les formulaires de déclaration de revenus correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, certaines personnes n'indiquent pas leur lieu de résidence comme adresse de correspondance, mais plutôt l'adresse de leur comptable ou de leur fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus ou l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la MRC de résidence du particulier.

Abréviations et signes conventionnels :	Cette publication a été réalisée par :	Stéphane Ladouceur Marie-Hélène Provençal	Dépôt légal Bibliothèque et Archives Canada Bibliothèque et Archives nationales du Québec
\$ En dollars	Sous la direction de :	Pierre Cauchon	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
p Donnée provisoire	Avec l'assistance technique de :	Sophie Desfossés Virginie Lachance	4 ^e trimestre 2016 ISSN 2291-0867 (en ligne)
r Donnée révisée	Cartographie :	Maxime Keith	© Gouvernement du Québec
n Nombre	Révision linguistique :	Esther Frève	Institut de la statistique du Québec
Var. Variation	Pour plus de renseignements :		Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouver- nement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm
% Pour cent	Marie-Hélène Provençal Direction des statistiques sectorielles et du développement durable Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : (418) 691-2411, poste 3171 Courriel : marie-helene.provençal@stat.gouv.qc.ca		